

Aide aux Personnes Agées résidant à Bordeaux

L'offre de service "Seniors" de la ville de Bordeaux est regroupée au CCAS

Mais quels sont ces services et quelles sont leurs missions ?

Plateforme autonomie seniors : "guichet unique"

A pour mission d'informer les personnes âgées, les professionnels et leur entourage

Il apporte :

- Une information adaptée : des conseils et des informations sur les prestations, les services d'aide à domicile, les types d'hébergement
- Un accueil personnalisé : une analyse de votre demande, une assistance dans vos démarches et une mise en relation avec les services compétents proches de chez vous
- Des actions de prévention : une évaluation globale de vos besoins en prenant en compte l'intégralité de votre situation et une proposition de plan d'aides à domicile (portage des repas, téléassistance, aides techniques...).

Cette plateforme regroupe sur **Bordeaux 3 dispositifs complémentaires** en faveur de l'autonomie des personnes âgées :

- Le Centre Local d'Information et de Coordination (**CLIC**)
- La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (**MAIA**)
- La Coordination Territoriale d'Appui (**CTA**) qui assure le fonctionnement opérationnel du nouveau dispositif PAERPA pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans et plus.

Le Pôle Senior

Il assure 3 types de services :

- une offre de restauration dans les 25 clubs seniors qu'il gère,
- une offre d'animation et d'activités de loisirs
- un service de portage de repas à domicile pour les seniors les plus fragilisés.

Une seule adresse : 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Un numéro unique gratuit : 0 800 625 885